



Communiqué de Presse  
Paris, le 1<sup>er</sup> octobre 2009

## Annonces du Président Sarkozy sur la jeunesse

### Des ambitions affichées, des incertitudes à lever

**Le CNAJEP prend acte des ambitions affichées par le Chef de l'Etat lors de son discours sur la jeunesse prononcé ce mardi en Avignon. Si une partie des propositions répond à nos attentes, nous tenons à exprimer nos réserves et nos questions sur les modalités de mise en œuvre et sur les moyens qui seront mobilisés pour faire face à l'ampleur des défis rencontrés par les jeunes.**

Deux mois après la présentation du Livre Vert sur la jeunesse, les déclarations du Chef de l'Etat constituent une **nouvelle étape dans l'émergence d'une politique ambitieuse et transversale** en faveur de l'autonomie des jeunes.

**Certaines des mesures annoncées nous semblent aller dans le bon sens.** C'est le cas notamment de la mise en place d'un service public de l'orientation, de la création d'un service civique, de la réforme des modes de représentation des jeunes ou encore du développement d'un livret de compétences. Nous sommes en revanche plus réservés sur les conditions d'extension du RSA, qui risquent d'exclure la grande majorité des jeunes de moins de 25 ans et de les laisser sans filet de sécurité.

Par ailleurs, **nous constatons avec regret l'absence de mesures sur des problématiques aussi importantes que le logement, la culture, les loisirs ou l'accompagnement éducatif** des enfants et des jeunes. Si nous comprenons que la déclaration de Nicolas Sarkozy ne pouvait prétendre à couvrir l'ensemble de ces sujets, nous souhaitons qu'ils puissent être pris en compte par la suite.

**Des incertitudes persistent sur les moyens financiers mobilisés et les modalités de mise en œuvre des mesures présentées** par le chef de l'Etat. Les 500 millions d'euros évoqués suffiront-ils à couvrir l'ensemble des dispositions annoncées ? Comment le pilotage interministériel de ce « Plan Jeunes » sera-t-il organisé ? De quelle manière les collectivités territoriales et les acteurs de la jeunesse (notamment les associations de jeunesse et d'éducation populaire) seront-ils impliqués dans la mise en œuvre de ces mesures ?

**Nous invitons par conséquent le Parlement à se saisir de ces questions et à engager un débat en lien avec le Haut Commissaire afin d'aboutir rapidement à une loi de programmation transversale pour la jeunesse, conformément aux propositions du Livre Vert.**

---

Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, **le CNAJEP** est une coordination qui réunit plus de 70 mouvements nationaux de jeunesse et d'éducation populaire. Il constitue un espace de dialogue, de concertation et de représentation auprès des Pouvoirs Publics sur les questions concernant la Jeunesse et l'Éducation Populaire.

---

**Contacts presse :** Benoît Mychak – CNAJEP - Tel.: 01 40 21 14 21. Fax : 01 40 21 07 06  
E-mail : [cnajep@cnajep.asso.fr](mailto:cnajep@cnajep.asso.fr) **Plus d'infos :** [www.cnajep.asso.fr](http://www.cnajep.asso.fr)

Avec le soutien de :

